

Kneipp
ouvrez bien et
kg.
pipe
00

laira.
me!
e les
t.
Soleure.

er
BERT
ULRUZ
T. tenancier.

mand'

est offert pour
toute personne
mande en une
moins :

ORC
(Seau de
14 litres)
fr. 70.—
(Seau de
5 litres)
fr. 39.—
fr. 54.—
fr. 45.—
fr. 43.—

onnement
onnement
co de la
iland.

vous guérirez
yant nos véri-
les croquer,
s que possible
n tardera pas
et n'acceptez

ERNE.

ages.

met en location
de 3 ans, son

le Syndic pour

riat communal.

seil communal.

k d'hiver

SS de
SSON

à 5 Fr.

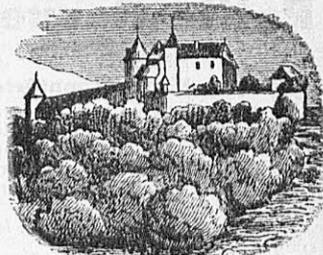
endrait
heval

pour 2 à 3 mois.

Philib. Buchs,
E.



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à **Publicitas S. A.**
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Trotzki & Cie.

La Russie était prospère sous le règne du « petit père », le Tzar. Les régions fertiles étaient cultivées et rapportaient, bon an mal an, quelques milliards à la nation. Dans les villages, paresseusement étendus au bord des fleuves nonchalants ou perdus dans les steppes infinies, les moujiks, aussi ignorants que paisibles, vivaient sans souci à l'ombre tutélaire d'un vieux château. Dans leur foi enfantine et ardente, ils voyaient dans le Tzar le représentant de Dieu sur la terre.

Leurs demeures misérables étaient tapissées de vénérables icônes dans lesquelles leur âme instinctivement religieuse et mystique trouvait des compagnons célestes dans tous les événements de l'existence.

Malheureusement, ils étaient ignorants au superlatif et ivrognes, grands buveurs de cette « vodka », qui offre une certaine analogie avec le schnaps sur lequel nos électeurs vont avoir à dire leur mot.

Toutefois, à l'encontre de notre département des finances, le gouvernement tsariste ne faisait rien pour combattre le fléau de l'alcoolisme. La bonne volonté passive des administrés lui suffisait. Le moujik ne savait pas lire, il buvait, il s'abrütissait. Peu importait du moment que la masse était facilement gouvernable, « taillable et corvéable à merci ». Ce système empirique pouvait durer des siècles encore, c'est-à-dire, tant que durerait la foi orthodoxe qui faisait du tsarisme plus qu'un régime politique, une religion.

Les villes s'agitaient. Elles ne pouvaient s'accommoder ni d'un système politique suranné manifestement inférieur à sa tâche, ni d'une religion qui s'était irrémédiablement compromise par une dévotion servile et intéressée à un pouvoir discrédité.

Or, que réussirent-elles à mettre à la place de ces deux forces qu'elles combattaient sans trêve, par tous les moyens ? Rien !

Ce « rien » est la tragédie de la Russie actuelle.

Lénine, abstracteur puissant, destructeur gigantesque, n'est « rien ». Il a laissé un trou béant.

Le menschévisme n'est « rien ».
Le bolchévisme n'est « rien ».

Le peu qui reste est d'émanation occidentale.

Dans ce néant, des voix ont retenti, des spectres ont apparus, mais le désert a tout englouti, comme ces sables du Turkestan caspien qui absorbent, avant qu'ils n'arrivent à la mer, les fleuves qui descendent impétueusement du Pamir.

Trotzki est un de ces fantômes. Il avait connu l'amertume de l'exil, l'ennui des prisons, mais un jour, sur les ruines fumantes de sa patrie vaincue après des prodiges de valeur, il avait pu édifier sa fortune, qui semblait aussi immense que la steppe.

Son cerveau, toujours en ébullition, passait par le plus lucide de la Bolchévie.

Il réorganisait solidement l'armée à « l'état rouge » et remit en honneur les insignes abhorrés du hideux militarisme bourgeois. Les troupes révolutionnaires ou régnaient une discipline de fer paradant devant le Kremlin et tout semblait aller pour le mieux dans le paradis rouge de l'U. R. S. S. quand Lénine mourut.

Les affaires de notre ami se gâtèrent et après diverses péripéties on l'envoya dans la Caucase pour se reposer.

Et pourtant, cet homme méritait un sort bien différent. On sait qu'il avait fait faire une antichambre très prolongée à une infortunée princesse russe, qu'il avait reçue très rudement et qu'il avait répondu à son appel pathétique en faveur d'un membre de sa famille condamné à mort : « Adressez-vous au bureau compétent ».

Digne pendant de son patron Lénine qui répliquait un jour à qui lui faisait observer que son système ne tenait pas compte de la réalité : « Tant pis pour la réalité ».

La réalité se venge. Les louveceaux ont grandi. Les vieux loups doivent disparaître.

On a envoyé Trotzki et consorts dans les solitudes désolées de la Sibérie, si tristement célèbres dans les annales de l'histoire tsariste.

Emile Olivier a mille fois raison de noter dans son journal intime : « Un parti subit toujours les traitements analogues à ceux qu'il a fait subir à ses adversaires : c'est la réflexion que m'inspire la lecture de l'histoire de la Révolution. Avant d'être mis en accusation le 31 mai, les Girondins avaient mis Marat en accusation le 12 avril ; avant d'être les victimes du peuple, ils en avaient été les tribuns ; ils avaient fait monter Louis XVI sur l'échafaud, avant d'y monter eux-mêmes ».

Quittons la fée tragique des révolutions pour revenir aux pauvres moujiks.

Une propagande effrénée a été faite par tous les moyens dans les campagnes contre la religion. Les icônes recouvrent-elles encore les parois des isbas ? Les moujiks pensent-ils encore aux compagnons célestes de leur existence ?

S'ils n'y croient plus, ils ont pour se consoler la vodka, qui est devenue un monopole de l'Etat socialiste, sa ressource principale qui sert à subventionner les révolutionnaires du monde entier. Voici ce qu'écrivit Serge de Chessin dans l'« Echo de Paris ».

« Le peuple s'intoxique sous les auspices d'un gouvernement qui s'est transformé en bistro ; à Pétrograd, la vente des spiritueux se concentre dans les 200 coopératives de l'Etat et les 500 débits relevant du trust alimentaire officiel... »

Très fréquemment, le lendemain de la paye, il ne reste plus qu'à fermer les entreprises : le prolétariat, la fleur du communisme, tourne le dos à ses machines, se moque de l'« industrialisation » et cherche le paradis marxiste au fond de ses verres poisseux ».

Nous reviendrons un jour aux effroyables hécatombes morales et aux tristes héros de la tragédie du « rien » de la Russie actuelle. G.

L'alliance conventionnelle ou tacite des partis.

J'ai entendu répéter depuis fort longtemps qu'un « mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ». Pourquoi ce proverbe ne trouverait-il point son application entre partis politiques ? Au fait, c'est bien ce qui arrive, quand le sort et les caprices de la destinée n'attribuent point à un seul parti la force du nombre et la faculté de pouvoir se passer du concours des autres.

En ce temps de réaction autocratique, oligarchique ou dictatoriale, les tenants de la doctrine égoïste « tout pour moi, rien pour vous » regrettent les compromissions sociales et politiques que suppose tout système de collaboration. En réalité, ces concessions mutuelles sont heureuses puisqu'elles tendent à donner satisfaction aux désirs et aux conceptions d'importantes fractions du corps électoral.

Les partisans des régimes autocratiques, voire tyranniques, ne songent point qu'ils comptent au dehors des coreligionnaires politiques ou religieux ne pensant point comme eux, parce que mieux à même de comprendre les bienfaits de la tolérance et des concessions si décriées.

Le tableau qu'offrirait tout dernièrement à la Suisse le corps électoral genevois est plein d'enseignement. N'y voyait-on pas, chose incroyable et que je crois inédite, les

catholiques marcher aux urnes la main dans la main avec les socialistes et porter un de leurs candidats sur leur liste ? Mais, cela me paraît naturel et de bonne politique. D'autant plus que, dans le domaine des revendications ouvrières par exemple, socialistes et chrétiens-sociaux-catholiques se rencontrent sur plus d'un point. D'ailleurs, on dit beaucoup de bien de M. Jaquet, qui eut l'appui des voix indépendantes.

Cet événement est pourtant significatif et montre que l'opportunisme est en honneur dans tous les milieux, où un seul parti n'arrive pas à faire la pluie et le beau temps.

Ainsi lors qu'auront vu le jour dans le canton de Fribourg les deux partis à tendances plutôt économiques, socialiste et agrarien, — car il faut en envisager la probabilité, — je ne vois pas pourquoi les partis minoritaires ne formeraient point front unique dans les luttes électorales futures. Il n'ont point pour cela à renier l'un ou l'autre de leur principe, mais uniquement à se rappeler qu'en toute chose « il faut considérer la fin », en l'occurrence la victoire.

La décision du parti socialiste français est typique au point de vue alliance tacite de partis. Au premier tour, marche au combat sous son propre drapeau ; au second, bulletin en faveur du candidat qui offre le moins de chances de réaction ou dont le programme se rapproche le plus des idées socialistes.

Les « indépendants » genevois ont-ils tenu le même raisonnement ? S.

Le rôle éducatif du tir.

Qui tire mal ?... Celui qui est quinteux, qui est énéry, qui hésite, qui ne vise pas bien, qui bâcle son travail, qui ne fait pas attention au temps, à la disposition des cibles, au guidon, celui encore qui n'a pas envie de bien tirer. Le quinteux sera aussi dans la vie civile, à la maison, au bureau, un être peu sûr. Celui qui s'énervé en tirant n'est en général pas maître de ses nerfs, qu'il soit malade ou trop faible pour se dominer ; il s'énervé de même dans toutes les circonstances difficiles de la vie. Le craintif, aussi, manque de fermeté, ne sait pas ce qu'il veut. Le mauvais viseur et le bâcleur appartiennent au même type ; il leur manque l'intérêt pour ce qu'ils font, ils ne sont ni ponctuels, ni exacts, ni précis, ni dignes de confiance ; ils ne s'en rendent en général pas compte parce que leur jugement même est superficiel. Quant à celui qui ne fait pas attention, c'est un oublieux, un distrait qui ne peut pas concentrer son esprit sur son travail.

Un bon tireur est aussi le plus souvent au service militaire un bon soldat, dans la vie civile un homme de confiance. D'après ces règles, on peut faire de salutaires observations sur soi-même au tir ; elles sont un excellent révélateur du caractère. Plus d'un soldat a découvert ses défauts de cette façon et s'est appliqué à les corriger. Le tir exige une extrême concentration de l'attention et un grand effort de volonté ; c'est là son rôle éducatif.

Les femmes gruyériennes à l'exposition de Berne

Pas de quiproquo. Je veux parler de la petite industrie féminine à domicile.

On sait que la « Saffa » organise, pour août prochain, à Berne, une grande exposition nationale des travaux féminins et des industries régionales qui exerçaient jadis et exercent encore dans certaines contrées de notre pays une si heureuse influence sur la vie locale et le bien-être familial.

La Gruyère, dont le caractère régionaliste est si prononcé et les traditions si bien conservées, dans certains domaines du moins, aurait tort, grand tort de ne point apporter sa pierre à l'édifice commun et de se désintéresser d'une exposition dont elle peut attendre beaucoup pour la renommée et l'écoulement de ses produits.

Femmes de Gruyère, votre âme a conservé quelque chose des joyeuses farandoles cantales d'antan, elle porte l'empreinte de la sérénité de nos monts et vos yeux sont profonds comme le ciel bleu dans l'immensité duquel ils se mirent. Vos doigts aussi sont agiles. Ils ont l'adresse et l'ingéniosité, ils créent des œuvres qui, comme vous, sont gruyériennes, de race et de sentiment. Il faut qu'au dehors, outre les frontières régionales et cantonales, on sache que les Gruyériennes tressent la paille, tissent, brodent, filent, agrémentent leur vie de mille occupations aussi attrayantes qu'utiles et embellissent leur home du travail de leurs mains. Qui donc a dessiné l'esquisse des « capelles » et des « bredzons » de nos beaux armaillis ?

Qui a commencé de tricoter pour le mari, le frère ou le fiancé le solide « gilet de laine » qui défie « des ans l'irréparable ourrage » ?

Je ne parle point encore des tapis, des rideaux, de ces mille et une décorations pleines de goût et de cachet rustique que l'on retrouve dans les fermes où la tradition est encore en honneur. On ouvre parfois de grands yeux ébahis, devant ces merveilles. Et non seulement la femme, mais nous les hommes, nous ressentons une sorte de fierté à pouvoir nous dire : Les cœurs simples et les mains habiles des femmes de chez nous savent mieux aimer et parfumer nos demeures que les couturières et les modistes de Paris.

Mais il y a plus. Dans les familles modestes, nos ménagères peuvent alléger le budget parfois bien chargé en y apportant le fruit de leur travail. Que de petites industries qui sont tombées ou qui végètent en Gruyère connaissent encore d'heureux jours, si elles étaient organisées et mieux soutenues. La « Saffa » veut insuffler une vie nouvelle à tous ces éléments de bien-être et de prospérité dans notre chère Gruyère. L'intérêt bien compris, l'amour de notre petite patrie et de son indépendance économique, l'instinct du progrès social et la charité s'unissent pour nous dire : Accordez à l'œuvre gruyérienne de la « Saffa », votre appui moral et financier. Déliez les cordons de vos bourses. Car il faut de l'argent, pour organiser un stand d'exposition. Et nous voulons que notre stand soit beau, parmi les plus beaux, le plus beau.

Je l'ai dit et répété : tant que nous ne ferons que de crier sur les toits, rien ne sera changé, rien n'avancera. C'est à l'œuvre qu'il faut nous mettre. Ce sont des sacrifices qu'il faut consentir. Quel droit a de se plaindre de la société et de nos organisations celui qui n'a rien fait et ne veut rien faire pour le bien commun ?

L'œuvre gruyérienne de la « Saffa », que préside avec autant de compétence et de distinction que de désintéressement Mme Xavier Remy, organise pour le samedi 28 janvier, une soirée théâtrale en faveur de l'exposition des arts féminins à Berne. Le bénéfice sera affecté à la participation à l'exposition d'industries locales qui ne peuvent se payer le luxe d'une place au stand ou d'un séjour dans la ville fédérale. Nous savons que la pièce qui sera présentée au public offre un attrait poignant et qu'elle sera interprétée par les meilleurs acteurs et actrices de notre modeste cité.

C'est vous dire, amis et protecteurs de la Gruyère, qu'il faudra répondre à l'appel, samedi 28 janvier. Pour une fois, les absents auront tort, doublement. S.

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

Petite Revue.

SUISSE

Politique d'intérêt matériel.

La Revue continue à s'occuper des hommes et des œuvres qui travaillent à détourner les tendances politiques actuelles de leur but trop purement matériel. Elle analyse dans un récent article le rapport que présentait sur ce sujet M. Albert Picot, dans une assemblée de la Nouvelle société helvétique.

Selon le sociologue Picot, « la tâche sans cesse renaissante de la démocratie est de constituer avec les éléments moins favorisés qui vivent dans son sein une communauté nouvelle dans laquelle la patrie apparaisse à tous comme un symbole ». La bourgeoisie doit elle-même se détacher davantage de son existence matérielle, de son luxe effréné, et se pencher vers le déshérent. Elle périra si elle ne cherche le salut que dans une vaine coalition de ses forces matérielles. M. Picot estime qu'il n'est pas si difficile, en Suisse, de tirer paysans et ouvriers hors des partis de classe, puisque nous avons une législation sociale favorable et que nous pouvons faire au petit un sort qui le contente et le satisfasse.

Certes, ces idées sont nobles et procédent de sentiments fort louables. Je consens que la situation n'est pas sans remède et qu'en travaillant à assurer le bien-être de la classe agricole et des ouvriers on enlèverait aux plus fervents adeptes de la lutte des classes la valeur de leurs arguments. Mais il faut avouer que si le remède est connu, son application n'en demeure pas moins difficile.

Il n'est pas besoin de regarder bien loin pour se rendre compte que, précisément, cette bourgeoisie que M. Picot voudrait élever vers un idéal de notre désintéressement ne consent que parcelle par parcelle, au fur et à mesure qu'on les lui arrache, les mesures sociales susceptibles d'apporter quelque amélioration au sort des humbles et des petits. A l'usine, on voit encore de riches capitalistes payer des salaires de misère et dans la campagne la classe possédante se désintéresser totalement des difficultés qui aigrissent le cœur de tant de paysans.

C'est à cette mentalité qu'il faut s'attaquer. Pendant que seules l'association et la guerre de classes apportent quelques victoires à leurs affiliés, il ne faut point s'attendre à les voir tomber.

Ceux qui tentent de ressusciter la corporation pensent précisément que c'est la seule méthode qui, intéressant maître et serviteur à l'entreprise, procurera son succès et assurera son rendement en faveur de l'employeur et de l'employé. Ils ont probablement raison, mais la tâche sera longue.

Les instituteurs genevois.

La déclaration de M. Gautier au Grand Conseil de Genève suivant laquelle des membres du corps enseignant genevois auraient chargé M. Lunatschsky, commissaire du peuple russe à l'Instruction publique, de leur préparer un voyage d'études au pays des Soviets, a produit une pénible impression en Suisse romande.

Il faut presque se repousser de la fameuse manifestation antimilitariste des 29, si elle sert à ouvrir les yeux du public et du gouvernement et à leur faire toucher du doigt la plaie que les idées subversives ont ouverte dans le patrimoine de la saine tradition helvétique jusqu'au sein du corps enseignant.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 16

Rose des Chemins

de

Charles de Vitis.

« Monsieur ! tout est perdu ; il n'y a plus d'espoir : la pauvre petite est bien morte, allez ! voilà déjà le feu qui gagne le second étage. » En effet, les flammes s'élançaient au ciel et éclairaient le parc de sinistres reflets.

Lucien s'arrachait les cheveux. « Ma fortune, disait-il, à qui sauvera cet enfant ! »

Il avait l'air d'un fou, d'un égaré. « Mon frère, mon pauvre frère, tu me l'avais confiée, et voilà ce que j'en ai fait. Je ne me consolerais de ma vie ! »

Et il faisait retentir l'air de ses cris ; il pleurait, il était tragique dans son désespoir, et si on n'avait pas été si ému, on aurait peut-être pu douter de sa sincérité, tant il avait de la facilité à exprimer son chagrin.

Les pompiers accourus d'Ay à la nouvelle du sinistre ne se rendirent maîtres de l'incendie qu'au bout de plusieurs heures d'efforts et de travail. Il fallut faire la part du feu ; la moitié du château était détruite.

Paule, que Lucien avait transportée dans la patrie la plus éloignée de la maison, était toujours évanouie.

Les femmes de chambre s'empresaient autour d'elle, et rien ne la faisait revenir de cette syncope prolongée. « Comment se fait-il, fit l'une d'elles, que Véronique ne soit pas ici ? »

Cette délégation russe à la « Conférence économique internationale » de Genève n'a donc, elle qui avait pour mission de se confiner dans les seules affaires de la conférence, pas pu s'empêcher de s'immiscer dans notre ménage helvétique et tromper ainsi la vigilance de nos autorités. Ce sera encore un point d'acquis contre le rétablissement des relations diplomatiques entre la Russie et la Confédération.

Les détails terribles que publient ces jours tous les journaux européens sur le triste sort fait à 7 millions d'enfants russes qui dévoyés, sans foi ni loi, à demi-nus, portant les stigmates de la débauche précoce, parcourent le pays, prenant d'assaut les villes, pillent, détruisent, se retirent, reviennent à l'improviste et sèment la terreur sur leur passage, établissent une coïncidence frappante avec la démarche des instituteurs. Ils ont 8, 10, 12, 14 ans. On ne réussit point à les maîtriser. Véritable troupeau humain, ils sont légion. Selon des renseignements russes encore, les instituteurs et les institutrices, pris dans l'engrenage aussi, et découragés, se suicident, démissionnent en masse. Et c'est là, dans cet enfer pédagogique et social, que des maîtres vivant dans la plus vieille démocratie du monde, vont puiser des leçons et chercher un enseignement ? C'est inconcevable. Alors, il faut que ces pédagogues renoncent à leurs fonctions officielles qui les obligent à respecter à la fois la tradition, la Constitution et la volonté de la majorité des parents qui leur confient leurs enfants. Car un instituteur ne travaille pas pour son compte. Il est le mandataire de la société et de la famille. Dès qu'il s'éloigne des directives qui lui sont données pour suivre une théorie personnelle dans l'enseignement, pain quotidien de ces jeunes cerveaux, il n'a plus mission pour représenter la collectivité dans l'éducation de l'enfance.

La Suisse n'est pas encore sur la route de Moscou. Ceux qui l'y veulent devancer doivent cheminer seuls. Nous ne voulons pas qu'ils entraînent à leur remorque nos propres enfants.

Jubilé des tabacs Hugo.

Il est intéressant de constater que, de toutes les fabriques, les manufactures de tabacs sont souvent celles qui s'honorent de la plus longue existence. Cette année, c'est la maison Neff et Co., anciennement Hugo frères, fabrique de tabacs à Bâle, qui fête son 150^{me} anniversaire. A cette occasion, son propriétaire, M. Otto Neff, a publié une charmante brochure, qui contient, outre une brève chronique de la maison et de ses fondateurs, toutes sortes de renseignements sur l'histoire du tabac et ses différents emplois. Ce petit mémoire est d'une lecture très attrayante, ce qui le distingue avantageusement des écrits de ce genre. Comme la maison Neff nous l'annonçait, ces brochures sont distribuées gratuitement dans tous les magasins de tabac.

Chez les étudiants suisses.

La Société des étudiants suisses tiendra à Fribourg sa Fête centrale de 1928, les 1, 2 et 3 août.

Pour l'école primaire.

Le département fédéral de l'Intérieur a été chargé par le Conseil fédéral de préparer une loi sur la subvention fédérale à l'école primaire, subvention qui sera augmentée, surtout en faveur des cantons montagnards.

La fièvre aphteuse.

a été découverte dans la région frontrière du Jura français. La Confédération a pris des mesures pour éviter la contamination.

Au même moment, Véronique, pâle, décomposée, entra dans la pièce.

« Ma pauvre maîtresse ! ma pauvre maîtresse ! Mais elle est morte, grand Dieu ! Regardez, ses mains sont droites, le regard fixe. »

Et, voyant que les femmes de chambre atterrées ne lui répondaient rien, elle cria :

« C'est donc vrai ! »

Et elle sortit comme une flèche.

« Pauvre Véronique ! » dit Marie, une lingère, la douleur la rend folle.

« Ce sera bien plus terrible, lorsqu'elle apprendra la fin terrible de la petite demoiselle ; mais ce n'est pas moi qui me chargerai de le lui annoncer. »

« Je crois vraiment que madame est morte, répondit Marie, c'est dommage, une si bonne et si douce femme ! »

« Oh ! cela ne vaudrait-il pas mieux ? Elle ne pourrait supporter la douleur causée par la perte de sa fille, répondit la femme de chambre. »

Elle achevait à peine cette parole, que Paule fit un mouvement.

Elle ouvrit les yeux, vit ces visages anxieux qui l'entouraient. Elle passa sa main sur son front et cria d'une voix angoissée :

« Ma fille ! où est ma fille ? »

Personne ne lui répondit.

« Où est-elle ? Je veux la voir ! »

Et elle voulait se précipiter en bas du lit improvisé ; mais ses forces la trahirent et elle tomba.

« Mais parlez donc ! Et vous, dit-elle à Lucien qui entra, vous infâme ! vous, traître ! qu'en avez-vous fait ? Répondez ! »

« Elle est morte, dit doucement Lucien, malgré tous les efforts que j'ai faits pour la sauver. »

Paule se redressa brusquement, et elle cria

Le décès d'un bon pédagogue.

On annonce le décès de M. Henri Elzinger, l'auteur de nombreux manuels d'enseignements de l'histoire et de la géographie. Ses écrits, marqués au coin d'une érudition sûre et d'un sens pédagogique accompli, étaient très appréciés. Nos maîtres auront une pensée pour cette utile collaborateur.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

— A la conférence panaméricaine de La Havane, plusieurs délégations s'approprièrent à déposer une proposition qualifiant d'illégal toute intervention diplomatique ou militaire d'un Etat américain dans les affaires d'un autre Etat. Naturellement, cette disposition vise l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis du Nicaragua. Dans plusieurs pays d'Amérique, on organise des fêtes en faveur du général Sandrino.

— M. Briand a eu une entrevue avec M. Parker Gilbert, agent général des réparations.

— Le nouvel ambassadeur des Soviets est arrivé à Paris.

— En Italie, M. Mussolini a fixé à 21 ans l'âge de recrutement des jeunes gens.

Crimes et délits.

A Limoges, un chauffeur de taxi a été assassiné par un industriel qu'il conduisait. Ce dernier, arrêté, demanda à revoir son père. Arrivé à son domicile, il se saisit d'un fusil, avant que le gendarme ait eu le temps d'intervenir, et tua un camarade que l'on croit être son complice. Ce n'est que grâce au mauvais fonctionnement de l'arme qu'il n'y a pas d'autres victimes.

— A Sermaise, France, un jeune homme de 17 ans a assassiné une vieille personne, âgée de 72 ans pour la voler. Le meurtrier a été arrêté et a fait des aveux.

— En Alsace, des automobilistes ont écrasé un passant et emporté son cadavre. Ni ce dernier, ni les automobilistes coupables n'ont été pour le moment retrouvés. C'est un témoin involontaire de la scène qui a révélé le fait aux autorités. On lui avait dit qu'on allait conduire la victime dans un hôpital. L'écrasé était assez connu dans la contrée.

— A Flint, Michigan, un individu a enlevé, sous les yeux de sa mère impuissante, une fillette de 5 ans. La police, après une nuit de recherches, a trouvé la pauvre petite mutilée comme la fille Parker, de Los Angeles. Le meurtrier a été arrêté et a fait des aveux.

— A Meaux, France, un automobiliste renversa un ouvrier qui fut grièvement blessé. Pour tromper la police, l'indigne automobiliste traîna sa victime sur la voie du tram qui, passant peu après, acheva la malheureuse victime.

— A Winigen, Berne, deux ouvriers se prirent de querelle, après boire. L'un sortit son couteau et frappa son camarade, qui fut tué sur le coup.

— Près de Goritz, un bandit masqué s'est jeté sur un paysan, qui, surpris, blessa grièvement son agresseur. Le fils du paysan, accouru aux cris de son père, fut tué par le malfaiteur qui disparut sans laisser de traces.

— A Montréal, un ancien soldat a tué d'un coup de hache son garçon, âgé de 4 ans et a horriblement blessé sa femme et sa fille.

— A Montreux, M. Chabloz, entrepreneur, a été interpellé et attaqué dans la rue, dans la nuit de dimanche à lundi, par deux individus qui l'ont frappé sur la tête avec des tessons de bouteille. M. Chabloz, grièvement blessé, a dû être transporté à l'hôpital.

Malheurs et accidents.

On signale à Cornol et à Alle, Jura, deux cas de mort dus à l'ivresse. Dans les deux cas, les victimes ont été retrouvées dans un ruisseau.

— Dans un village de La Sarre, un haut-fourneau a fait explosion. Deux ouvriers ont été tués sur le coup, cinq autres morts des suites de leurs blessures, et une dizaine sont plus ou moins grièvement blessés.

— Samedi dernier, un mécanicien qui garait sa locomotive trouva adhérent à une roue la jambe d'une femme, et dans le cendrier, son corps. Il s'agit d'une jeune fille de 18 ans, qui a été écrasée à un kilomètre de Liancourt.

— A Winterthur, un garçonnet de deux ans est tombé du deuxième étage et s'est fracturé le crâne. Il a succombé.

d'une voix stridente en éclatant d'un rire nerveux :

« Morte ! tu mens ! C'est toi qui l'as tuée, misérable ! misérable ! misérable ! » répéta-t-elle par trois fois.

Et elle s'élança sur lui comme une lionne à qui on arraché ses petits.

« Madame, fit un des domestiques, madame, M. Lucien a été admiré ; il a fait tout ce qu'il a pu pour sauver l'enfant. Son désespoir était tel que, sans nous, il se serait jeté dans le brasier pour périr avec mademoiselle. »

« Ah ! vous aussi, vous vous laissez prendre à cette comédie ? Ah ! traître, je te démasquerai ; je dirai à tous que c'est toi qui as livré mon enfant aux flammes, après m'avoir arraché par des mensonges l'argent que tu voulais pour tes plaisirs ! »

Et comme Lucien haussait les épaules d'un air de pitié et lui prenait les mains pour la forcer à se rasseoir, elle échappa vivement et s'écria, en plongeant ses mains dans la poche du pardessus de Lucien :

« Tenez, il est là, cet argent ! ce maudit argent pour lequel vous commettez des crimes ! Voilà la preuve de ce que j'avance. »

Elle sentait qu'elle avait besoin de convaincre ses auditeurs. Personne n'avait vu entrer Lucien chez elle, personne ne la croirait ; les cent mille francs seuls seraient une preuve peu convaincante, il est vrai, mais qui montrerait qu'elle disait vrai au sujet de sa visite.

Elle recula, terrifiée.

Les cent mille francs n'étaient plus dans la poche de Lucien. La dernière chance de salut lui échappait. Elle ne pourrait donc pas faire punir ce misérable.

« Ah ! » fit-elle douloureusement.

Et elle retomba sans force sur le canapé.

« Pauvre femme ! » fit Lucien tristement.

— M. Wullemmin, agriculteur, demeurant près d'Yverdon, a été écrasé et tué net en abattant un noyer.

— A Bercher, Vaud, le petit Crot, qui avait été envoyé par sa mère à la recherche des œufs perdus dans la campagne, d'une de ses poules, a eu le bras pris dans un piège à renards posé par un braconnier. Le membre de l'enfant est grièvement atteint.

— A Gerliswyl, Lucerne, deux garçonnetts qui sortaient de l'école sont venus se jeter contre une automobile conduisant une noce. L'un a une fracture du crâne et l'autre une jambe brisée.

— Sur la ligne d'Arras à Lens, le rapide a écrasé 3 personnes qui se trouvaient sur la voie. Un second train acheva le carnage, de sorte qu'il fut impossible d'identifier les victimes. On croit qu'il s'agit de trois ouvriers italiens.

FRIBOURG

Le Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire, pour le mardi 7 février 1928, à 9 heures, avec les tractanda suivants :

Projets de lois et de décrets.

1. Projet de loi sur l'assistance et la bienfaisance ; 2. Projet de loi sur la justice militaire cantonale ; 3. Projet de décret concernant l'achat, l'échange et la vente des forêts.

Messages et rapports administratifs.

Compte rendu de l'Etat pour l'exercice 1926 ; Demandes en grâce.

Complexes.

Compte de la Caisse de retraite du personnel enseignant des écoles primaires et secondaires, pour l'exercice 1926.

Nomination.

Nomination d'un membre suppléant près le Tribunal cantonal en remplacement de M. Lucien Poffet, décédé.

Le referendum sur la chasse.

Les dispositions légales, renforcées encore par l'arrêté d'application rendent très difficile l'exercice du référendum octroyé à contre-cœur au public fribourgeois. Faudra-t-il donc que les citoyens apportent l'un après l'autre leur bulletin d'adhésion aux secrétariats communaux. Alors, nous disposerons autrement nos troupes et nous monterons à l'assaut en rangs serrés... comme à Verdun.

Il ne faut pas que l'on puisse compter sur la pusillanimité des uns ou l'indolence des autres. Les organisateurs du mouvement référendaire, après avoir pressenti et renseigné leurs soldats, fixeront le jour et l'heure où l'on se donnera rendez-vous.

Et ce sera en longues files que les citoyens se rendront auprès de leur bureau communal, comme à une votation. La loi sur la chasse ne passera pas, quelles que soient les entraves que l'on apporte à l'exercice du référendum. Mais il faut avouer que Fribourg se méfie profondément de la loyauté de ses concitoyens, pour qu'on leur impose des tracasseries que mère Helvétia n'eût jamais songé d'utiliser à l'égard du peuple suisse.

C'était déjà beaucoup que le citoyen doive, au lieu d'apposer sa signature sur une feuille destinée à cet usage, comme cela se pratique au fédéral, adresser un bulletin d'adhésion au Secrétariat communal, comme le porte le texte de notre loi. On a cependant jugé que ce n'était pas suffisant. On a trouvé, sans doute, dans un dictionnaire édité pour la circonstance, que le terme adresse peut signifier aussi apporter. C'est presque une double votation que l'on institue dans le rouage fribourgeois du référendum : une pour la demande et une pour l'exécution de ce droit populaire.

Citoyens fribourgeois, on nous en raconte... Cependant rien ne sert d'ergoter. Il s'agit de saisir... le taureau par les cornes.

Un ami de nos libertés.

Elle trouva deux larmes dans ses yeux. « La douleur l'égare, mais je lui pardonne. Ah ! pourvu qu'elle ne devienne pas folle ! »

I

Désespérée.

Dans la partie du château de Montflanquet qui avait été épargnée par les flammes, on avait accumulé pêle-mêle et en désordre tous les objets précieux, les meubles rares qui avaient pu être écartés à temps.

Malgré les richesses somptueuses de ces tableaux de prix, de ces bronzes d'art, de ces fauteuils antiques, ce désordre avait quelque chose de misérable, de lamentable. On aurait dit les épaves, les débris d'une immense fortune. Non, ce n'était pas là le désastre matériel qu'il fallait plaindre et prendre en commisération, mais le désastre de cette jeune femme abîmée dans sa douleur et seule, absolument seule au milieu de son noir chagrin.

Elle, la jeune femme choyée, la jeune mère heureuse, elle était seule ! Sa fidèle Véronique elle-même l'avait quittée. Et, dans son désespoir, elle repoussait obstinément tous les soins que ses domestiques dévoués s'efforçaient de lui rendre ; elle refusait de manger, elle voulait ne plus parler, elle aurait voulu ne plus penser !

Lucien, nerveux, agité, arpenterait avec rage les allées du parc. Il était dépité de la tournure que prenaient les choses. Cet incendie malencontreux ne secondait qu'à demi ses projets. Il devait se faire aimer de Paule, disait le vicomte de Maurepas ; le beau conseil vraiment, et comme il était facile à suivre !

(A suivre).

Brûlé. A Heitenriège, un enfant, s'est grièvement blessé par un incendie survenu dans un appartement. Les secours ont été envoyés.

A Fribourg, chef du dépôt, versé M. Streussmann, sans connaissances.

La société de récréative org...

La fête s'ou...

Leur remercie...

M. Yungo, l...

Honneur à...

pour leur ex...

Reçu d...

G...

de M...

Il est co...

La Ville...

remont on...

aussi morn...

devant le...

pouille, d...

les monts...

précédaien...

Tour à...

les banni...

recouvert...

l'adieu su...

ven, la se...

des joies...

le cimetiè...

Brûlures mortelles.

A Heitenried, dans le district de la Singine, un enfant de deux ans, fils de M. Mesmer, s'est grièvement brûlé en se renversant dessus de la soupe bouillante. Il a succombé à ses brûlures, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Accident.

A Fribourg, l'automobile de M. Grand, chef du dépôt des autobus, a heurté et renversé M. Stöbel, boulanger, qui a été relevé sans connaissance et transporté à son domicile.

Chronique châtelaine.

La société de Gymnastique conviait dimanche tous ses bienfaiteurs et amis à la soirée récréative organisée en l'honneur de ses pupilles.

La fête s'ouvrit par un bref exposé du vice-président, M. Pilloud, qui souhaita une chaleureuse bienvenue aux invités et félicita M. Paul Chiller, moniteur, pour le fécond travail accompli durant l'année écoulée.

M. Paul Chiller, moniteur, donne un rapport détaillé sur la bonne marche de ses pupilles, les remercie pour leur discipline et leur assiduité aux répétitions et les exhorte à continuer à travailler avec ardeur afin de devenir bientôt de véritables gymnastes.

M. Emile Genoud, moniteur de la section, et M. Schröter, ancien président cantonal, félicitèrent chaleureusement moniteur et pupilles pour l'ardeur qu'ils mettent à défendre la noble cause de la gymnastique.

Puis ce fut le tour des pupilles. Chacun donna à qui mieux mieux soit un chant soit une récitation. Ce fut un vrai régal : la joie et la gaieté ne cessèrent de régner pendant que se faisait la distribution des paquets, à chacun, selon ses assiduités aux répétitions. Un seul fut oublié, c'est celui qui est toujours à la peine, M. Paul Chiller, moniteur, mais il eut la grande satisfaction de voir ses pupilles heureuses.

M. Yungo, parrain du drapeau, et M. Rohrbasser félicitèrent les organisateurs de cette charmante partie récréative et moniteur et pupilles pour leur excellent travail.

Honneur à ces vaillants défenseurs de notre belle cause.

Le parti libéral-radical gruyérien pleure un de ses chefs aimés et respectés. Que le souvenir de ce champion de la cause démocratique soit une semence féconde dans le terrain de la tolérance et de la charité fraternelle en cette Gruyère qu'il aimait tant ! S.

Le loto du Cercle des Arts et Métiers.

Le Cercle des Arts et métiers de la Gruyère organise samedi soir, 21 janvier, dans ses locaux, un grand loto dont le bénéfice sera affecté à la Caisse de secours mutuel.

Il convient de féliciter les promoteurs de cette heureuse manifestation à laquelle les libéraux-radicaux bullois et gruyériens tiendront de participer. Le « Secours mutuel » est une œuvre de saine charité confraternelle et une belle institution de prévoyance sociale. Contribuer à son développement, c'est apporter sa pierre à l'édifice de la paix qui doit atténuer les misères humaines et mettre un baume sur les plaies dont souffrent les déshérités du sort ; c'est rapprocher les classes dans un sentiment de confiance réciproque et adoucir les cœurs ulcérés ; c'est l'expression la plus lumineuse et la plus noble de la devise chère à tout Suisse : « Un pour tous, tous pour un ».

C'est un signe de vie et d'action, quand un parti réussit à s'occuper de ses adhérents, non seulement dans le domaine de la politique pure, mais dans les questions sociales et matérielles qui ont toujours agité les masses et qui contribuent pour une si grande part au bien-être des individus.

Aussi, chacun voudra apporter son obole en faveur de l'œuvre de Secours mutuel du Cercle des Arts et Métiers de la Gruyère.

Ce faisant, l'on mettra en pratique le vieil adage : « Acta et non verba » ; des actes et non seulement des paroles.

La chanson populaire.

Qui ne se souvient, sans une joie mêlée de regrets, de l'imposante et inoubliable manifestation populaire que fut la Fête des Vignerons de l'année 1927 ? Joie d'avoir assisté à ce spectacle grandiose et unique en son genre magnifiant notre terre féconde et ses travailleurs, joie de s'être régalé d'un art qui a jailli du cœur même du peuple romand et qui en est la délicieuse autant que fidèle expression. Mais regrets, d'autre part, pour le plus grand nombre, de n'avoir pu y être, pour tous que de semblables fêtes ne soient accessibles qu'à bien peu de monde, et que, dans un cadre plus restreint, elle soient si peu fréquentes.

Quoi donc ? L'âme de nos populations ne sait-elle pas vibrer toujours ? L'insaisissable source qu'est son cœur ne trouve-t-elle plus constamment à déborder ?

Il n'en est point ainsi, heureusement. Et les circonstances commencent à se multiplier qui nous permettent d'y récolter les riches moissons. Une de ces occasions si précieuses se présentera à nous dimanche prochain. Le ravissant programme que viennent de publier la « Chorale » et la « Cæcilia » nous le prouve incontestablement. Que ne contient-elle pas cette grande feuille orange qui décore actuellement nos vitrines ? Dans la liste des auteurs, nous trouvons Morax, Girard, Thürler, Ruffieux. Ne sont-ils pas, ceux-là, nos poètes à nous, ceux qui parlent notre langue et célèbrent notre terre. Et s'ils ont choisi, pour joindre à leurs paroles les charmes de saisissantes mélodies des musiciens qui ont nom Doret, Lauber, Bovet, Radraux, n'est-ce point là une garantie que leur art est celui que nous comprenons et que nous aimons.

« Mes amis, chantons notre terre à nous », telle est une invitation de Jacques Dalcroze. La « Chorale » et la « Cæcilia » nous disent : « Nos amis, venez entendre chanter notre terre à nous. Venez ouïr chansons jolies, chanson des bergères qui gardaient les blancs moutons, chanson des vieux et des vieilles qui se contentent de peu, car à leur âge, on est sage, chanson des bûcherons qui font sonner la hache au cœur du bois, chanson des jardiniers et des jardinières qui se disputent ; venez ouïr les émouvants adieux de Michel, le regretté comte de douce Gruyère, le chant du Hanap à l'allure martiale ; venez applaudir notre sympathique cantatrice, Mlle Tilly Margot, dans son splendide répertoire populaire et M. Henri Murith, le ténor du pays de Gruyère, dans la chanson désormais célèbre du « Bé qui lève » ; venez vous associer au chagrin de cette pauvre Madeleine qui pleure son Pierre parti pour l'Alpage sans être venu la voir ; venez enfin assister à cette Fête des Vignerons en miniature que sera la première grande audition gruyérienne de chant populaire ».

Nous en reparlerons.

Après la soirée des Sous-officiers

Cette soirée, fixée au samedi 14 janvier écoulé, remporta le plus franc succès. La salle, décorée avec le goût le plus sûr par M. Gaillard, propriétaire, offrait presque l'apparence d'un jardin, n'eût été les drapeaux et les écussons suspendus aux murailles. Le drapeau de la Section gruyérienne des Sous-officiers se détachait dans le fond de la salle, comme un symbole. Dès l'entrée, une atmosphère de gaieté et de douce intimité nous allait au cœur.

Quelques délégués en civil font contraste avec les robes multicolores des demoiselles et les uniformes gris-vert des soldats. Le coup d'œil est agréable. Citons, parmi les invités, M. le major Yerly, en civil, et, en uniforme, MM. le lieutenant-colonel

Allemand, le major Herzog, les capitaines Ed. Glasson et Peyraud, adjudant de la brigade 4, les premiers-lieutenants Feigel ingénieur-pilote, Binz et Lorétan, et les lieutenants A. Cosandey, J. Glasson, A. Morel et Ch. Poschung.

Des délégations avaient été envoyées par les Sections de sous-officiers de Vevey, Fribourg et Romont, par la Société des Artilleurs de la Gruyère et plusieurs sociétés locales.

Vers 22 h., M. Félix Remy, président de la Section gruyérienne des sous-officiers, souhaite la bienvenue à ses hôtes et remercia l'assemblée pour la belle participation à la soirée-annuelle. L'orateur forma des vœux pour que tous emportent de cette fête intime le meilleur souvenir. Il présenta ensuite un bref rapport sur le programme de travail à l'étude, le tir en chambre, la course aux fortifications du Gothard, etc.

La soirée reprit ensuite avec le plus bel entrain : polonaises, cotillons, jeux variés se succédèrent au milieu des rires joyeux et des parfums multiformes diffusés en l'atmosphère sympathique de la salle.

Elle se termina dans l'ordre le plus parfait et l'on peut affirmer qu'elle comptera parmi les mieux réussies dans les annales de la Section gruyérienne des sous-officiers.

Montbovon.

Dimanche dernier avait lieu le loto annuel de la Société de Musique. Grâce à la générosité de la population, le pavillon des prix était richement orné. Au nom de la société, je me fais un devoir de remercier tous les donateurs, qui prouvent, par leur geste, l'appui et l'affection dont ils entourent notre fanfare. Chacun aura eu sa part ; malgré la nombreuse assistance, rares furent les malchanceux !

Le grand Emile, lui-même, le papa de la musique, n'est pas rentré bredouille, puisqu'à lui seul, la surprise, aussi belle qu'alléchante, un « bonan » en couronne, du diamètre d'une roue d'un vélo d'antan, une livre de beurre frais, puis deux bouteilles de pétillant furent son lot ! Cher ami, tu l'as mérité ! Le jour de la Saint-Silvestre, on fête les 20 ans d'activité dans la société. Seul membre fondateur, tu restes encore un pilier sûr et solide ! Dimanche passé, on t'a couronné ! Honneur aux braves ! et vive la « Montagnarde » !

Le bombardon.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Le Remplaçant.

Dans ce film, le meilleur d'Harol Lloyd, nous voyons ce fameux comique dans le rôle d'un joueur de foot-ball improvisé. On s'imagine facilement les scènes cocasses, les joyeux quiproquos que ce grand artiste saura susciter, mais ce que l'on se figure moins aisément, c'est le talent exceptionnel, l'humour avec lesquels est réalisé ce film qui sème la gaieté dans tous les publics.

Arrestation.

Mardi, à 18 heures, la gendarmerie de Vevey a arrêté en cette ville un individu connu sous le nom de « Le Marocain », réclamé comme prévenu d'escroqueries par la préfecture de la Gruyère, à Bulle, et en outre expulsé du canton de Vaud pour une durée indéterminée à la suite de multiples condamnations pour délits graves.

Notre feuilleton de l'«ECHO»

Nous commençons, dans le présent numéro de l'«ECHO LITTÉRAIRE» la publication d'un nouveau feuilleton : «L'INFIDÈLE», de Dolly, Ce roman, d'une belle tenue littéraire, présente un attrait passionnant dès l'abord et peut être mis sous tous les yeux.

Nos lecteurs et lectrices suivront avec plaisir le développement de cette œuvre dont l'imprévu et les péripéties sont si captivants.

Dernière Heure

A Chiasso, une personne âgée de 65 ans, est tombée d'un train en marche en voulant passer d'une voiture à l'autre. Elle a les deux jambes brisées et une grave blessure à la tête.

— A Wauwyl, près de Sursée, un incendie dû à un court-circuit a détruit les bureaux et un grand hangar de la fabrique de carrosserie et de voitures Kunz. Une trentaine d'automobiles ont flambé. Les dégâts s'élèvent à 150.000 fr.

— Le roi d'Afghanistan et sa suite arriveront prochainement à Montreux pour un séjour.

— A Frontenex, Savoie, une femme septuagénaire a été tuée par son fils et sa fille.

— A Soleure, une fillette âgée de 12 ans, Monique Strässle a disparu. Elle a été vue sur une route non loin de la ville. On craint qu'elle n'ait été victime d'un crime ou d'un accident.

Gardez votre bon café au lait.

boisson traditionnelle de la famille suisse!

Mais gardez aussi le véritable Français le meilleur complément du café!

On cherche Un vacher

d'âge mûr. S'adresser: EQUEY, BIONNENS.

Mises publiques.

Samedi 21 janvier, dès 14 heures, devant leur domicile, à GRUYÈRES, l'hoirie de feu Auguste DAFFLON vendra en mises publiques, pour cause de décès : une horloge de Bourgogne, divers meubles, un potager à 4 trous, marmites et poêles, ustensiles de cuisine et autres, plusieurs haches, outils de jardin et autres, un lot de bois, 2 roues avec essieu pour charrette, 2 grands dictionnaires et différents livres, un fer électrique, 2 couchettes et autres objets dont le détail serait trop long. — Paiement comptant.

A 17 heures, au dit domicile, on vendra de même en mise publique: la maison et 3 jardins. Les conditions seront lues avant la mise. Pour l'hoirie: Emile DAFFLON, huissier.

Mises de bois

Samedi 21 janvier, on vendra dans la forêt de BOULEYRES, 10 billons sapin, 20 poteaux chêne et 100 tas de chignons sapin et foyard. Rendez-vous à 1 1/2 h., à la patinoire. L'Inspecteur Forestier de la Gruyère.

COMMERCE

de bon rapport, n'exigeant pas de connaissances spéciales, est à remettre. Convient pour agriculteur. Ecrire sous T. 1589 L. à Publicitas, Lausanne, ou téléphoner au 23.28 Lausanne.

LE PLUS GRAND FILM SPORTIF ET HUMORISTIQUE DE L'ANNÉE

LE REMPLAÇANT

avec le célèbre comique HAROLD LLOYD

Vendredi à 8 1/4 h., Samedi à 8 1/4 h., Dimanche à 3 h. et à 8 1/4

AU CINÉMA LUX

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE Le Dimanche 22 janvier

EN MATINÉE à 3 h. et à 8 h. 30 EN SOIRÉE

Venez assister à l'Audition de la Chanson populaire

donnée par la CHORALE et la CÆCILIA

avec le précieux concours de Mlle Tilly MARGOT, soprano. Direction: M. R. RADRAUX, professeur.

AU PROGRAMME: Plus de 20 mélodies. Chœurs, soli, groupe choral, chansons en costumes, etc., Fête des Vignerons 1905 et 1927, « Chalamala » ; chansons anciennes et nouvelles.

Prix des places: Réservées, 2.20; Premières, 1.65; Secondes (debout), 1.10. Pour la Matinée: Adultes, 1.10; Enfants, 0.60 (taxe comp.) L'audition sera suivie d'une SOIRÉE FAMILIÈRE. Entrée: 1.10 par personne. Réduction de 50% sur présentation de la carte du concert. — ORCHESTRE ERENS —

DANSE: pour le Carnaval

A. GENOUD, prof., Rue Victor Tissot — Téléphone 2.39 — Leçons particulières à mon domicile. Succès du jour: le «CHARLESTON FLAT». AVIS AUX DANSEURS: La prochaine réunion dansante aura lieu le samedi 21 janvier, à 8 h. 30, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, au 1^{er}.

ABONNEZ-VOUS A LA „GRUYÈRE“

BANQUE Reichlen & Cie
BULLE
Pièce du Chêne
Reçoit des fonds en compte courant et dépôts.
Taux très avantageux.

GRUYÈRE

Les funérailles de M. Arnold Desbiolles.

Il est couché maintenant, sous la terre froide. Qu'il repose en paix ! nous l'aimons.

La Ville de Bulle et ses amis lui firent d'imposantes et solennelles funérailles. Ragement on vit en la cité cortège funèbre aussi morne et aussi fréquent. A l'église, devant le cercueil enfermant la chère dépouille, dura près d'une heure. Trente couronnes, une quinzaine de drapeaux, les sociétés locales, musique en tête, les délégations, les magistrats, les autorités bulloises, le Corps enseignant, les écoles, l'interminable phalange des parents et amis précédèrent ou suivaient le cercueil.

Tout à tour, la musique et le tambour jetaient à l'écho des monts tout proches, les monts qu'il aimait, leurs accents déchirants et martelaient la marche lente du triste convoi.

Puis, au cimetière, après les ultimes prières de l'Eglise avant que la terre reprenne le corps inerte de notre ami, la Chorale, qui s'était mêlée à l'Espérance pour l'exécution de la messe, dit au défunt le chant émouvant du souvenir : « Repose en paix », de M. J. Bovet. Et les yeux se mouillèrent et les cœurs s'étreignirent :

Dans ce tombeau enclos, ami, tu vas dormir, Non loin de la cité que borde nos montagnes, Mais c'est dans notre cœur qu'il est ton souvenir, Asile que jamais l'oubli des morts gagne.

Puis le Corps de Musique, tandis que les bannières s'inclinaient sur le cercueil recouvert de verdure et de fleurs, égreña l'adieu suprême dans la langue de Beethoven, la seule apte à l'expression des grandes joies comme des grandes douleurs. Sur le cimetière, pendant que nous reprenions le chemin de la ville, les parents pleuraient.

M. Arnold Desbiolles laisse le souvenir d'un homme à l'intelligence puissante, à la culture étendue, au caractère solide comme le roc des monts de Gruyère, au cœur large et noble. Les humbles et les besogneux auront sa mémoire en vénération : « sa main gauche ignorait ce que sa main droite donnait ». Dans la vie publique et au sein des sociétés, sa disparition se fera durement sentir.

Nous n'oublierons point cet ami des bons et des mauvais jours. La génération qui monte s'inspirera de sa franchise et de sa loyauté, car il restera toujours de cet homme que la mort a abattu brutalement, tel un chêne au front vert et robuste, qu'il fut un modèle de droiture et de charité bien comprise.

(A suivre).

Un bon grain dans une bonne terre

telle est la signification d'une annonce dans le Catalogue de la Foire de Bâle, car elle s'adresse à un public sélectionné qui s'intéresse à votre affaire.

Tandis que vous dites : Il s'agit de vendre, celui-ci se demande : Que faut-il acheter ?

Le Catalogue de la Foire répond aux deux questions, car en lui s'unissent l'offre et la demande. — Le Catalogue est tiré à 10.500 exemplaires. Il est considéré par de nombreux commerçants comme une espèce d'annuaire et une source de renseignements précieux. Une annonce bien rédigée, bien argumentée et qui correspond aux intérêts des visiteurs de la Foire, ne manquera jamais ses effets.

PUBLICITAS

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
RÉGIE DES ANNONCES

du Catalogue officiel de la
FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS DE BALE



Un grand
vote féminin suisse
Plus de 85.000 ménagères
y ont participé.

Son résultat ?

Le concours VIGOR de la fin de l'année dernière a poussé les ménagères suisses de tous les milieux à étudier le produit qui faisait l'objet de la question et à se prononcer sur ses qualités. Il est intéressant de connaître leurs conclusions.

La grande majorité des concurrentes ont estimé que le VIGOR avait pour premières qualités :

- de rendre la lessive facile, sans qu'il soit nécessaire de frotter, de battre ni de broser le linge,
- de blanchir le linge sans poudre à blanchir,
- de le ménager précisément parce que le produit ne contient pas de poudre à blanchir.

Ce ne sont pas là jugements en l'air. Dans ces 85.000 ménages on a expérimenté le VIGOR, sans en faire l'analyse chimique, évidemment, mais en le comparant à d'autres produits et en observant ses effets. Plus d'une votante aura appris à son dam à faire la différence. Avant d'être lavé au VIGOR, son linge aura payé son tribut d'usure aux mauvais génies que sont pour lui les lessives fortes à base de poudre à blanchir.



Dommages causés par des poudres à blanchir fortes.

Une opinion ainsi faite s'ancre d'autant mieux dans l'esprit. Rien ne pourra plus maintenant ôter à la ménagère la conviction que le VIGOR est le produit de lessive idéal.

Savonnerie Sunlight

Oiten



Lavé au Vigor et intact.

BROC - Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville - BROC
Les dimanches 22 et 29 janvier 1928
à 14 et 20 heures précises :

Grandes Représentations de
La Nuit des Quatre-Temps

Légende en 4 actes de René MORAX
Musique de Gustave DORET.

Chœurs. - Décors spéciaux. - Figuration. - 80 exécutants.

Correspondances C. E. G. pour Montbovon, Châtel-Saint-Denis. Billets du dimanche. Autobus Fribourg-Broc (voir affiche pour l'horaire). Le dimanche soir, après le spectacle, train spécial pour Bulle.

PRIX DES PLACES (toutes numérotées) : Fr. 3.-, 2.20 et 1.70

On peut retenir ses places à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville, à Broc (téléphone N° 7) ou par correspondance, en adressant le montant des billets. — Voir programme détaillé, prix 20 cent.

DIMANCHE 22 JANVIER

- CONCERT -

à l'Auberge des Montagnards
ESTAVANNENS

Invitation cordiale.

Le nouveau tenancier : ZAMOFING-BUSSEY.

.A REMETTRE

cause de décès

Hôtel-Café-Restaurant

débridée, proximité immédiate gare Cornavin, GENÈVE.

Offres sous chiffres P. 10.069 F. à Publicitas
FRIBOURG.

Dimanche 22 janvier

CASSÉE-CONCERT

Hôtel de la Croix-Verte, VAULRUZ

Invitation cordiale.

CHOLLET, tenancier.

HOTEL à vendre ou à louer
à Châtel-St.-Denis.

Pour cause de santé, M. Louis CARDINAUX offre à vendre son Hôtel des Bains, à Châtel-St.-Denis.

Situation avantageuse au centre des affaires, sur la place des foires et à la bifurcation de 4 routes cantonales. Ancienne renommée. Bonne et grande clientèle assurée. Entrée 1^{er} avril 1928.

En cas de non vente immédiate, le dit Hôtel est mis en location pour 3 ans.

Déposer les soumissions au bureau du not. J. Kaelin, à Châtel-St.-Denis (téléph. 29) où se trouvent les conditions de vente et de location jusqu'au 31 janvier courant. P. 10.196 F.

Mises de bois.

L'Etat de Fribourg vendra en mises, publiques le mardi 24 janvier, dans la forêt du Collège au GÉRIGNOZ : 2 plantes, 12 moules sapin, 40 tas de branches et lattes et éventuellement quelques billons.

Rendez-vous des miseurs à 9 1/2 heures au bas de la coupe, au GÉRIGNOZ.

Fribourg, le 10 janvier 1928.

P. 10131 F.

L'Inspecteur des Forêts : R. Gottrau.

COMMUNE DE BROC

Mises de bois

La COMMUNE de BROC exposera en vente par voie de mises publiques : environ 80 moules de beau bois de foyard, sapin et bois à papier ainsi que 5 numéros de moulons.

Les mises auront lieu sur place aux „Arquinses“ le samedi 21 janvier courant, dès 2 heures précises de l'après-midi.

Les conditions seront lues avant les mises.

Broc, le 13 janvier 1928.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

A vendre

aux abords de la ville
une jolie maison

avec grand jardin.
Prix d'estimation fr. 9000.—
S'adresser à J. BOSSON,
Agence immobilière, BULLE,
Téléphone 169.

A LOUER

la 2^{me} fleurie

des Invuettes, rière Charmey.
S'adresser à J. Wyssmuller,
BULLE.

La Société des Communs de GRANDVILLARD met en soumission la

garde des vaches

pour l'été 1928. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'au 25 janvier chez le soussigné.

Dite Société exposera en mise publique le 23 janvier à 2 h., à l'auberge communale

la première fleurie
des Ponweys.

Le Président :

Jules CURRAT, boucher.

On offre à louer la
2^{me} fleurie

du GROS RAUROZ, à Morlon en bloc ou séparément.

S'adresser à Jean WYSMULLER, la Léchère, BULLE.

A vendre

3 beaux taurillons
chez Vve Fritz WYSMULLER, en Derdin, BULLE.

A VENDRE

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE
9 x 12, et une
jumelle Zeiss „Silvamar“.
S'adres. à Publicitas, BULLE,
sous P. 145 B.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.



ABONN

Suisse 6
Etranger 1
payable

Prix du nu

On s'abo
bureau
moyennant 3

Crise de
Dé

Un dictom
les gouvern
peut être v
sure selon
manifeste
ment à leur
tion et de
surtout vrai
La démoc
belle que le
nations, dan
elle en ce m
zague de R
nève», une
telle ? Et le
dans un rég
me ?

Je reconn
vers l'autoc
depuis long
une espèce
tion nation
dans le se
ment, une h
ne de voir
Suisse répu
nold qui a
écrire que
sont dans l'
tablir l'ordr
seule la dé
vraie paix,
vrai bonhe
J'appelle
l'exemple a
cratie du g
l'ordre et
établir que
helvétique
des plus ac
tif dont le
pêche poin
presque in
prété politi
tout, l'on n
pas là le c
puisse jete
gime dém
volutions
chiche en
vidence la
régime ré
du régime
tention ou
voir ; on n
te d'avanc
leurs, je c
de M. Gor
de ses am
faisait par
et qui a
cratie, ma
démocrati
cent fois
sis sur la
ciale.

M. Gon
« n'import
Suisse, le
ve, etc...
bien, s'il
fants sel
est livrée
bureaucra
dépôt de
heureux
tiques, m
d'autres l
de celles
cas sous l
le réfère
porte à l
pas seule
ques et s
ges du p
à écarter
maints a